

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

Pourquoi se syndiquer ?

- SNUipp des Landes - Se syndiquer -



C'est décidé,
je me syndique !

Date de mise en ligne : 2017

Description :

Plus nombreux, plus forts, plus efficaces !

SNUipp-FSU des Landes.

Plus nombreux, plus forts, plus efficaces !

Se syndiquer c est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif.

Pour défendre l'école et ses enseignants, agir pour la réussite de tous les élèves, se syndiquer c est aussi un moyen de se sentir moins seul, dans une profession difficile, dans une société où l'individualisme prime si souvent sur la solidarité.

Au SNUipp, nous tentons de construire un syndicat différent, qui bouge avec la société. Un syndicalisme de terrain, ouvert, qui fonde son activité sur la participation du plus grand nombre. Un syndicalisme qui a fait de la transformation de l'école l'une de ses priorités.

Pour être informé : se syndiquer permet de recevoir la presse nationale (Fenêtre sur Cours) ainsi que la presse départementale. Cette presse est élaborée par les militants du syndicat. Son contenu est en permanence "branché" sur ce qui fait l'actualité du métier, les propositions ministérielles, mais aussi les nôtres, celles des personnels, sur le terrain !

Se syndiquer, c est pouvoir s informer par une voie indépendante de l administration !

Pour rompre l'isolement : être syndiqué, c est pouvoir rencontrer les collègues, dialoguer avec eux, échanger, élaborer, proposer, etc… c est ne plus être seul en cas de problème ou de difficulté.

Pour élaborer et défendre les revendications des personnels : se syndiquer ; c est pouvoir faire entendre sa voix !

Pour participer au mouvement d'ensemble de l'école : se syndiquer, c est défendre, développer, transformer l'école pour qu'elle demeure un service public et qu'elle permette à tous les enfants de devenir des citoyens. C est, plus généralement participer au mouvement d'ensemble de défense des services publics. En un mot, se syndiquer, c est défendre une certaine idée de la justice sociale.

Pour contribuer au mouvement social : se syndiquer, c est agir pour une société plus juste, plus égalitaire.

Pour que les salariés que nous sommes aient des moyens d'information, de défense, indépendants de tout pouvoir, de toute philosophie, de tout parti politique : se syndiquer, c est verser une cotisation, calculée de façon la plus équitable possible (proportionnelle au salaire). Toute initiative en matière d'information (envoi de la presse par exemple), toute réunion locale, départementale, nationale, toute manifestation a un coût.

Se syndiquer, verser sa cotisation, c est permettre l'activité syndicale. Le SNUipp connaît une forte progression de ses adhérents. Plus d'hésitation, renforcez l'outil syndical indispensable à la profession.

Paiement en ligne ou adhésion papier ! RAPPEL : 66 % de la cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2018 ou reversé en crédit d'impôt. Se syndiquer pour l'année scolaire 2019-2020 par internet en étalant ses paiements.

RAPPEL : la cotisations syndicale ouvre droit à un crédit d'impôts ou à une déduction fiscale à hauteur de 66% de la

cotisation !!!

NOUVEAUTE :

le paiement en ligne [ICI](#) en 1, 2, 3 ou 4 fois !!!!

A votre demande (cocher TACITE RECONDUCTION sur votre bulletin) vous pouvez choisir de reconduire votre adhésion sans avoir de démarche à faire les années suivantes.

Pour adhérer au SNUipp, il suffit d'imprimer et de compléter le bulletin.



bulletin 2019-2020